

**Compte-rendu - CA 11 JUIN 2022**  
**HOLIDAY INN – 11-15 Rue de Lyon – 75012 PARIS**

**9h15 : Accueil des participants**

**9h55 : Présentation de la journée (Marie-Odile Panau)**

MOP présente des membres présents car un certain nombre de présidents de comité sont soit remplacés soit accompagnés pour préparer leur succession :

- Pour le comité C, Jean-Louis FEVRE est accompagné par Marie-Thérèse FERREIRA.
- Le comité E est représenté par Francine Massin, venue avec Véronique MOJARD qui accepte de prendre la présidence du comité.
- Dans le comité K c'est Jean-Paul ELOY qui remplace Didier COPPENS.
- Yves GASNIER remplace Aurélien DEARUELLE pour le comité M.
- Fabien DOUTE vient aider Chantal DARDENNE dans le cadre du renouvellement du CNE.
- Quelques absents : Thierry HAMM, Serge DELHOM, Patrick MERIAUX, Bernadette CATALAN (quitte la présidence de son comité), Martine TREMAUX, Lionel FILET (quitte la présidence de son comité), Yves BLISSON et Franck MANIQUANT.

**9h57 : Renouvellement d'une partie des membres du CNE (Chantal Dardenne)**

La moitié du CNE doit être renouvelé (6 membres sortants car il n'y a actuellement que 12 membres sur 15 possibles).

Rappel des missions du CNE :

- Veiller au respect de la charte d'éthique par les membres de la FFSc ;
- Statuer en cas de manquement ;
- S'il n'y a pas de solution locale, il y a saisine d'une instruction, d'une décision ;
- Election du bureau directeur sous sa responsabilité.

A ce jour : Chantal DARDENNE\* est présidente, Michelle CASSART est vice-présidente, le secrétaire est Fabien DOUTE. Les membres sont : Roger COMBES, Françoise COOLS, Isabelle COPPENS\*, Edmée GIRARDOT, Rémi GRIMAL, Francis LEROY\*, Jean-Pierre MALFOIS, Laurent ODIER\*, Jean-Pierre SOTY et Samson TEISSIER\* qui a donné sa démission.

\* : membres sortants

Chaque membre du CA votant peut proposer un nom, ainsi que la direction de la FFSc, les présidents de commission, un représentant des salariés permanents et du comité de rédaction de Scrabblorama.

Il n'y a pas de candidature, les gens ne demandent pas à intégrer le CNE, ce sont les membres cités ci-dessus qui les nomment en choisissant toute personne licenciée, sauf eux-mêmes et les membres du CNE sortants.

**GRUCHOT Z. (ZG)** Une saisine du CNE est prononcée par le BD, donc qui, en raison de la démission du BD, fera cette saisine ?

**MOP.** Nous continuons d'assurer nos fonctions jusqu'aux prochaines élections.

**CD.** Le BD est en place jusqu'à l'élection du nouveau bureau, ensuite il y aura une période de transition le temps que l'ancien bureau donne les dossiers en cours.

**MOP.** Est-ce que je peux voter pour le président de la commission classement et tournoi ?

**CD.** Oui. A l'issue de l'élection, j'appelle chaque membre élu pour savoir s'ils veulent faire partie du CNE. Notre mandat se terminera le 30 juin 2022.

**BOHBOT H. (HB)** Est-il prévu que le CNE fasse un compte rendu ? Nombre de saisines et sanctions s'il y en a ?

**MOP.** Ce serait plutôt à demander lors de l'AG.

**HB.** J'aimerais bien que la réponse ne soit pas « on verra plus tard ». Est-ce que les membres du CNE sont conscients de la tâche qui va leur incomber ?

**GUILLEMARD S. (SG)** Si tu veux une réponse, tu l'envoies bien en avance en question diverse.

**HB.** J'ai déjà posé cette question lors d'un précédent CA et on m'avait répondu.

**MOP.** Il y a des situations qui doivent rester à l'intérieur du CNE.

**HB.** J'ai demandé combien il y avait de saisines par exemple, combien de cas à traiter ? Y a-t-il eu des sanctions ? Ce n'est pas forcément qui, quand, quoi etc., encore que je pense qu'un peu de transparence serait nécessaire.

**SG.** Pas forcément.

**HB.** Au moins que les gens concernés soient informés.

**SG.** Bien oui.

**HB.** Ce qui n'est pas le cas.

**MOP.** Comment ?

**HB.** Notre comité n'est pas informé d'une saisine du CNE qui le concerne.

**MOP.** On en parlera tout à l'heure.

**CD.** Il y a eu plusieurs cas, mais ça reste confidentiel. Il y en a eu une quinzaine en six ans, dont certaines se sont réglées simplement par téléphone et pour d'autres nous avons dû nous réunir. Suite à la dernière affaire où tout le monde a été au courant et où ça a été mis sur la voie publique, je regrette, mais je ne donnerai pas de nom ni de cas. Les personnes ne souhaitent pas forcément être citées.

### **10h10 : Point salariés et BD (MOP)**

**MOP.** On sera en visio en début d'après-midi avec Maxime BATTEFORT (MB) (qui ne pouvait pas être présent pour raison personnelle).

L'ordre du jour avait été fait avant de savoir que le BD serait démissionnaire. On voulait profiter d'un maximum de personnes pour pouvoir annoncer notre démission, ce qui a été fait lors de l'AGE. On va jusqu'au bout et on assurera une passation comme il se doit. Même si on ne fait pas tout ce qu'on voudrait car on est peu.

Séverine GRUCHOT (SGr) a trouvé une formation qui commencera en septembre, pour conforter sa situation de directrice (à Paris 2 ou 3 jours/mois sur 6 mois pour une durée totale de 14 jours).

**SGr.** C'est difficile à trouver et il y a des grands écarts de prix. Je voulais une formation en présentielle, qui n'existait pas sur Marseille.

**MOP.** Estelle WAJNTRETER sera en retraite en octobre 2023.

Le BD est démissionnaire, on est plus que cinq dont trois travaillent, ça devient de plus en plus compliqué. Pour ne pas faire perdre de temps à la fédération, pour le développement, c'était important qu'on prenne cette décision de passer la main à une équipe qui sera complète et qui sera bien motivée et qui n'aura pas reçu toutes les attaques qu'on reçoit depuis quelques mois et qui usent beaucoup, prennent beaucoup de temps au quotidien.

Pendant ce temps-là, on ne fait pas autre chose, ça laisse moins d'énergie et de temps pour traiter les affaires courantes.

Pour cela il faut mettre un calendrier en place.

**CD.** Le dépôt de liste devra se faire avant le 8 juillet 2022. Le CNE les validera pour le 15 juillet 2022. Les programmes devront être déposés avant le 15 août 2022. La diffusion se fera au plus tard le 31 août 2022.

S'il n'y a qu'une seule liste, nous effectuerons, comme en 2020, un vote électronique via « Ma fiche » et s'il y en a plusieurs, pour éviter toute remise en cause, je vous propose que le vote soit organisé avec une société externe (on fera faire des devis dès qu'on aura connaissance du nombre de listes). Ce vote se fera en octobre. S'il y a une liste, il se fera entre le 1<sup>er</sup> et le 21 octobre et s'il y a deux listes le vote se ferait durant tout le mois d'octobre. La passation se fera au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**MOP.** C'est calqué sur ce qui est dans le règlement intérieur.

**ASTRESSES P (PA).** En cas de pluralité de listes et au recours à une société extérieure, doit-on en déduire que la procédure telle qu'elle a été utilisée la dernière fois (le vote par « Ma Fiche »), n'apporte pas toutes les garanties ?

**CD.** Si mais...

**PA.** Quel est le risque ?

**CD.** Il n'y en a pas. Mais vu que parfois, on met notre intégrité en jeu... La Poste le propose et d'autres organismes, c'est vrai que ça a un coût.

**PA.** On a fait la démonstration que la procédure était sécurisée, d'un coût minime, il est dommage de recourir à un extérieur.

**HB.** Ce serait bien d'utiliser « Ma Fiche » car ça permettrait de créer une fiche à chaque licencié, ce qui n'est pas encore le cas pour au moins un quart des licenciés. Ceci est demandé depuis longtemps, car c'est la voie de communication entre la fédération et les joueurs. Je me suis senti visé, pour remettre en cause l'intégrité du CNE.

**CD.** Je ne parle pas forcément de toi, mais n'importe qui peut faire une réclamation, parce que c'est la fédé, vu que ce sont les informaticiens qui gèrent le module. En passant par une société extérieure, on évite cette possibilité.

**HB.** Au niveau professionnel, on utilise Belenios ou Balotilo, qui sont gratuits, utilisés dans le milieu universitaire pour toutes les élections. Ça marche très bien, c'est sécurisé, avec un système de clé. L'essentiel, c'est que si les chefs de listes sont d'accord, il n'y a aucune raison de leur imposer un vote électronique par une société externe payante.

**CD.** Si vous êtes d'accord et si les deux listes sont d'accord pour procéder comme en 2020, pour moi, il n'y a pas de problème.

**SGr.** On ne va pas créer des fiches pour des gens qui n'iront jamais réinitialiser leur mot de passe.

**DEL COURT JM (JMD).** C'est dommage d'aller prendre un prestataire privé, surtout avec les arguments donnés concernant le CNE. Les réclamations peuvent se faire également avec une entreprise privée.

**CD.** Avant, avec le vote papier, on était plusieurs, on venait à Paris, on vérifiait ensemble. Maintenant, je reçois et vérifie seule les résultats que m'envoie Patrice.

**JMD.** Je trouve que c'est un mauvais message passé, au niveau du CNE, car ça veut dire qu'on n'a pas confiance à l'intégrité du CNE. Soit on se dit ça et on se débarrasse du CNE, soit en termes de fonctionnement c'est prévu comme ça et on n'a même pas à demander aux listes.

Pour ce qui est des fiches, c'est important que chaque nouvel adhérent ait un courrier de la fédération, avec la possibilité d'avoir une fiche, de changer de code pour qu'ils soient intégrés tout de suite dans le système.

**CD.** Ce sera à la rentrée, donc il y aura toujours la possibilité pour les présidents de club d'aider ou de renseigner les personnes qui ne savent pas créer leur fiche.

**COUVREUR C. (CC)** Vis-à-vis des informaticiens, comme dans toute société, les administrateurs informatiques prennent des engagements d'un point de vue éthique, signent un document comme quoi ils s'engagent à ne pas utiliser des informations, les falsifier... Il faut leur faire confiance aussi, il y a le CNE et on peut mettre en place des procédures pour contrôler que les informations qui sortent sont bien les bonnes.

**MOP.** Il faut attendre de voir combien il y aura de listes et poser la question aux représentants de chacune des listes.

**DC.** Si vous nous faites confiance pour le CNE, on demandera aux listes proposées s'ils acceptent de passer par Ma fiche.

### **10h15 : Vente et achat des locaux (MOP)**

Informations supplémentaires. L'AGE du 30 mai 2022 a donné l'autorisation de vendre les locaux rue Raynouard, le compromis a été signé le 1<sup>er</sup> juin, le dépôt de garantie doit être versé pour le 23 juin et la signature définitive se fera au plus tard le 2 septembre 2022. Début du déménagement en juillet, car il y a du tri à faire. Séverine est venue prendre des photos car il y a beaucoup de meubles que l'on ne pourra pas utiliser.

En ce qui concerne l'achat des nouveaux locaux, la signature du compromis sera le 28 juin 2022.

**HOURTAL B (BH).** Il n'y a pas de conditions suspensives ?

**MOP.** Non, on a choisi justement entre deux, donc celui qui n'avait pas de conditions suspensives.

### **10h26 : Situation financière (Séverine Gruchot et Sylvie Guillemard)**

Point de situation financière, en fonction des derniers chiffres transmis par Séverine hier après-midi (comprenant la majorité des dépenses et recettes de Vichy, les salaires jusqu'en août, les amortissements). Dans les rentrées d'argent, il manque un quadrimestre de SP/SF et les redevances des TH depuis le 15 mai.

Pour l'instant, **le résultat est de +12,7k€** (il manque des dépenses courantes, la subvention CDM-car 2-, pour environ 15 000 dans les charges, finale IC à Arles – subventions, repas, frais arbitrages et il y a eu des rentrées moindres dans les qualifs par rapport au budget prévisionnel, ce qui fait une différence d'environ 12 000€). Le bilan CDM Aix les Bains, est à -17 814,28€, il reste à recevoir 1 876€ (participation de joueurs africains), séjour des jeunes (13 000€) qui d'habitude est inclus dans le Festival. Le bilan du CDM serait donc d'environ -3 000€, ce qui est bien.

**SGr.** La recherche est toujours l'équilibre, mais on ne pense pas toujours au séjour des jeunes qui est inclus dans le Festival. A lui seul, hors CDM, il coûte environ 20 000€.

**Membre du CA.** Peut-on savoir ce que c'est les divers, les 48 en produits ?

**SG.** Ce sont des subventions, des restes de ce qui avait été demandé dans la saison précédente et qui ont été versés.

**SGr.** C'est du fond de solidarité de juillet et août que j'ai demandé en octobre, ils demandaient en même temps, les aides reçues pour l'exonération URSSAF. Comme j'ai déclaré les deux, je me suis dit qu'on ne les aurait jamais les deux.

**SG.** Donc on ne les avait pas mis dans le budget prévisionnel et finalement on a eu les deux, ce qui est une bonne nouvelle.

On n'a pas encore tout rentré le secteur commercial, ce n'est pas très significatif. Ce qu'on peut signaler c'est qu'au niveau des licences, on n'a pas récupéré le niveau qu'on attendait, mais chacun peut le constater dans son comité malgré l'effort de tous.

Au niveau activité Scrabble, on ne sera certainement pas très loin du budget prévisionnel, mais avec des différences internes selon les compétitions.

**PA.** Serait-il possible d'avoir un tableau des licenciés par comité. Il serait bien qu'à chaque CA on puisse avoir ce tableau de bord.

**SGr.** Le tableau est fait (problème technique pour le mettre en vue, *mais il a été envoyé aux membres du CA*).

**SG.** Il y a 652 Clubs civils et 12589 licenciés.

On avait anticipé cette baisse, par l'augmentation de la redevance votée l'an dernier et on peut remercier JMD pour le travail qu'il avait accompli.

**HB.** Il y a un défaut de proportionnalité directe et le retour des gens dans les clubs ne signifie pas le retour des gens en compétition.

**JMD.** Il n'y a que la particularité du CDF à Vichy. Combien y a-t-il de nouvelles licences depuis Vichy ?

**SGr.** Il y en a 58.

**CC.** Peut-on avoir plus de lisibilité sur les licences Z ?

**SGr.** Il faut que je redonne la redevance aux comités concernés, lorsque les gens ne répondent pas « non » à la question « club ». C'est dans mon prochain travail.

**CC.** Dans les actions, pourrait-on avoir un retour sur le Gaming Fest de Thonon ?

**SG.** Je n'ai pas de retour. La question est sur les dépenses, les rentrées ?

**CC.** Les deux, puisqu'il avait été mis en avant que les gens pussent prendre leur licence sur place.

**SG.** Il y en a eu 2.

En dépense, il y en aura, mais on ne peut pas encore tout chiffrer.

**SGr.** Le coût global de la présence de la fédé sur les deux jours est de 10 000€. Ils nous octroyaient deux espaces, un espace de jeu où le club de Thonon est venu faire de l'animation en duplicate et un espace de e-compétition, où on jouait sur tablette, 45min de conférence pour interviewer un champion (Jean-Baptiste Gaston).

**SG.** C'était de la mise en situation, de la présentation, démonstration devant un public. On n'a pas eu de retour d'Yves BLISSON qui était en charge de cet évènement au niveau de la DNDS, mais il y a un petit retour sur le site du comité. Des gamers sont capables de jouer (en formule battle) toute la journée, de tous âges, même si le vocabulaire n'y est pas forcément. Ça fait partie des actions de développement, de communication, de visibilité de la fédé et du jeu de scrabble qui sont nécessaires et qui pourront porter leurs fruits à long terme. Ils veulent le renouveler chaque année.

**PA.** C'est une belle opportunité, mais je suis frustré par la communication qui n'a pas été assez soutenue. J'espère qu'il y aura un article dans Scrabblorama.

**SG.** Il était prévu pour Scrabblorama de juin. C'est Yves qui est en charge de cela. On fait ce qu'on peut.

**HB.** On est donc à peu près à l'équilibre.

**SGr.** Attention, dans cette présentation, on n'a pas annulé les provisions URSSAF du contrôle qui s'élève à environ 20 000€.

**SG.** On a prévu un CA financier début octobre. Comme on avait fait en 2021 avant l'AG pour présenter les comptes.

**HB.** On n'avait pas de subvention pour le CDM d'Aix les Bains ?

**CG.** Cela avait été précisé au CA de juin 2021.

**JMD.** Je suis moins optimiste, car il manque environ 40 000€. Il faut qu'on fasse attention, la situation est difficile.

### 10h51 : Tarifs fédéraux 2022-2023 (Sylvie GUILLEMARD)

Rappel des tarifs fédéraux de cette année.

- **Affiliation clubs** : reconduction ou modulation selon taille du club – clubs scolaires

Proposition : de 10 en 10 jusqu'à 30, même si certains clubs ont moins de cinq licenciés, pour des raisons qui peuvent être diverses, il me paraît difficile en tant que présidente de comité de refuser un club de moins de cinq licenciés.

**ALBINI A (AA).** Est-on obligé de garder cette règle, pour permettre à chacun d'être dans les règles. L'essentiel c'est bien d'avoir des gens qui pratiquent ?

**SG.** C'est difficile de les appeler club quand même.

**SGr.** Pour un statut associatif, il faut un président, un trésorier, un secrétaire.

**AA.** Pourquoi ne pas mettre 3, dans ces conditions-là.

**SG.** On s'est aussi posé cette question-là.

**AA.** A force de ne jamais « être dans les clous », finalement on autorise des dérives et à quel moment on décide que ce club est viable mais pas celui-là. C'est une question d'équité.

**MOP.** Il y en a 27 en France qui sont dans cette situation.

**SG.** Dans ces 27, il y en a 12 en dessous de 3 licenciés.

**ZG.** Si on applique des tarifs différents en fonction du nombre de licenciés, mon club sera pénalisé, alors que je devrais être récompensé pour être revenu au nombre d'avant COVID, tout en ayant eu une baisse durant cette période.

**SG.** Entre 5 et 9 joueurs, il y a 130 clubs, entre 10 et 19, il y en a 260, de 20 à 29 il y en a 140 et à partir de 30 il y en a 95 (dont deux clubs sont au-dessus de 70 joueurs).

**AA.** Je vous avais demandé d'avoir les propositions qui allaient être faites aujourd'hui, pour ne pas réfléchir à chaud, mais je ne les ai pas reçues. Néanmoins, j'ai demandé aux clubs de mon comité ce qu'ils en pensaient et dans la majorité, ils ne sont pas pour une différence entre les clubs. La relation avec la fédé est la même, quelle que soit la taille du club, ce qui change, c'est plus la gestion des compétitions par les clubs eux-mêmes.

**HB.** Je suis d'accord avec Anne, nous ne sommes pas pour. Le passage de 15€ à 46€ est peut-être un peu violent pour les nouveaux clubs. Dans notre comité, on prend en charge les cinq premières années.

**SG.** L'intérêt des tarifs proposés, c'est pour les petits clubs qui ont moins de ressources car moins d'adhérents.

**HB.** La différence est surtout sur le nombre d'organisations. Cinq tranches c'est beaucoup trop.

**SG.** Le but était de faire un geste pour les petits clubs qui ont moins de ressources. Un club n'est pas obligé de se lancer dans la compétition, d'organiser des phases et des tournois.

**HB.** Un tarif durant au moins deux ans, pour être sûr de les pérenniser serait plus intéressant.

**SG.** Ça existait il y a longtemps, mais ça a été supprimé. Justement sur les propositions A, B et C, on baisse significativement l'adhésion à 30€ ou 40€. Ensuite c'est des tranches par 10, 12 ou 15€. Ceux qui ne respectent pas nos règles d'affiliation, on les laisse à 46€ (moins de cinq joueurs).

**JMD.** Quand je vois ça je me demande s'il y a eu un raz de marée ? Je me demande honnêtement à quoi ça sert ? S'il n'y a pas un souci financier, ça va compliquer les choses, dans mon comité ce n'est pas une question qui se pose.

**SG.** On est d'accord que l'objectif n'est pas financier. La proposition est pour augmenter les ressources de la fédération, ce qui peut aussi être une politique. Le fait de faire cinq tranches, avec un état des clubs au 30 juin par exemple (il faut que ce soit facile pour nos salariés également), est de faire quelque chose pour les clubs. On nous reproche de ne pas faire assez de choses pour eux, on essaie de faire quelque chose pour les petits clubs. On ne nous dit pas ce qu'on peut faire d'autre.

**HB.** On pourrait avoir deux catégories, autour de 15.

**SG.** Oui mais on tombe à 20 000€ de recettes, ce n'est pas le but.

**HB.** On peut baisser un peu certains et augmenter un peu les autres, pour équilibrer la différence.

**MOREL Marie-Odile (MOM).** Dans notre comité il n'y a pas de demande.

**ZG.** Je crains aussi que le fait de passer de 29 à 30, on a un surcoût de 12€, les clubs vont rester à 29.

**PA.** J'ai entendu Sylvie nous dire que ce changement de 46€ remonte au passage du franc à l'euro, donc ça fait plus de 20 ans que nous sommes à ce tarif. J'ai envie de faire une autre proposition qui consisterait à proposer une affiliation club à 50€.

**AA.** Pourquoi à nouveau augmenter, on a déjà eu des augmentations l'année dernière (1€ en plus pour les redevances). En AGE, on m'a répondu qu'on était une association qui était riche. Donc pourquoi il faudrait que chaque club verse 4€ de plus, parce qu'il y a des services en plus, alors qu'on nous a rétorqué qu'on était riche et donc qu'on pouvait faire un emprunt de 200 000€.

**PA.** Tout est dans l'explication, comme à chaque fois.

**JMD.** Quand j'avais proposé de faire une étude sur l'augmentation d'1€ des redevances, l'intérêt c'était qu'on pouvait espérer avec une saison comme 2018-2019, 50 000€. Là, 4€ c'est 2 000€, l'impact n'est pas le même. Une augmentation, surtout en ce moment où on parle de pouvoir d'achat, il faut faire attention. Ce n'est pas une question de somme, il faudra être prudent. Si on augmente, il faudra mettre des arguments solides derrière. Franchement pour 2 000€...

**SG.** Ce n'était pas notre proposition.

**JMD.** Je pense que ce n'est pas le moment, même si je pense qu'il pourrait paraître normal d'augmenter de 46€ à 50€ après 20 ans.

**Membre du CA.** N'importe quelle société qui laisse un tarif fixe pendant 20 ans, économiquement ce n'est pas bien.

**SG.** Tu disais Jean-Marc que tu n'étais pas très optimiste sur l'année suivante, il faut peut-être augmenter ou au moins conserver les ressources et aussi diminuer les charges. Peut-être que plusieurs petites choses vont permettre de consolider tout ça.

**BŒUF Rémy (RB).** Pour répondre en partie à la remarque d'Anne, il faut différencier actuellement la situation financière comptable annuelle des avoirs de la fédération, parce que rien n'est assuré. Bien sûr qu'il y a une réserve financière qui permet de pouvoir envisager des choses. Pourquoi un petit emprunt ? Pour permettre d'avoir un peu plus de réserves financières sans s'endetter trop. Par contre, il y a la tentation de financer les déficits annuels en prenant dans la réserve. Ce n'est pas une situation qui peut être durable, ce n'est pas sain en terme financier et en terme comptable. Actuellement on est dans une situation économique où on nous annonce jusqu'en fin 2025 de l'inflation, on a une population relativement âgée, donc des revenus plutôt modestes. On peut constater que les 30% de participation en moins sur l'activité scrabble, ce n'est pas du tout garanti que, dans les 2 à 3 ans à venir, cette participation reparte. Il y a le grave danger de se dire « on a de la richesse et on prend dedans pour compenser le comptable. Je comprends la remarque d'Anne, c'est difficile de l'expliquer aux licenciés. 96% des séries 1 à 4 ont repris leur licence et seulement 80% des séries 5 à 7. Cette situation peut être durable. Les gens ont découvert que s'acheter des points de performances dans les festivals n'était pas forcément la panacée et je pense qu'il faut être très vigilant sur notre comptabilité et faire en sorte que cette réserve ne s'amenuise pas au fil des ans car elle permet d'entreprendre des actions. Au niveau fédéral on a des salaires à assurer, avec des rentrées aléatoires. Il ne faudrait pas que les salariés fassent les frais d'une mauvaise gestion.

**BH.** On parle de l'affiliation club, mais il semble important de le situer dans l'ensemble des tarifs. Il ne faut pas envoyer un message contreproductif, car une augmentation de 4€, ça ne paraît pas grand-chose, mais j'imagine les présidents de clubs qui diraient « il y a déjà eu une augmentation de 1€... »

**SG.** Nos propositions, c'était éventuellement une modulation de l'affiliation club, par contre sur tous les autres tarifs, nous proposons la reconduction des tarifs.

**ZG.** Il y a quelques temps, on avait sur le site de la fédé 770 clubs. Dans le CR du CA de janvier on est à 624 clubs. On en a donc perdu 25 entre l'année dernière et cette année. On remarque que chaque année, tous les comités perdent un à deux clubs, car les gens arrivent à un âge et personne ne veut leur succéder. Il faudrait faire quelque chose pour avoir plus de clubs, redynamiser tout ça.

**SG.** C'est un vaste chantier.

**DOUTE Fabien (FB).** Pour compléter, on perd des licenciés, on perd des clubs. Ce qu'il faut mesurer c'est l'impact financier et l'impact psychologique de ces mesures-là. De passer de 46€ à 50€, l'impact est minime au niveau des clubs, par contre au niveau des joueurs, les modifications de redevances et le prix de la licence sont des éléments importants.

**SG.** C'est pour cela qu'on ne le mettait pas en question cette année, sur ce CA.

**Vote à main levée, il y a 21 votants.**

#### VOTES

1<sup>ère</sup> question : **Reconduction du tarif à 46€ ?** pour 7 / abstention 1 / **contre 13**

**2<sup>e</sup> question** : Qui est pour une augmentation générale du tarif affiliation club de 46 à 50€ ?  
pour 16 / abstention 3 / contre 2

**3<sup>e</sup> question** Qui est pour une première et deuxième année d'affiliation d'un club civil à 20€ ? pour 19/ abstention 2/ contre 0

➤ **Tarif licences** : reconduction ou modification – licence numérique –

**SG.** Nous proposons la suppression de 3€/mois pour la licence numérique, car on n'est pas prêt pour faire un paiement mensuel, on le savait déjà la saison dernière. Ça induit un principe de profit où les gens paient une première fois puis oublient de se désinscrire, même s'ils ne s'en servent pas. C'est une logique commerciale qui n'est pas une logique d'association, ni de fédération. Sur le principe de la licence numérique à 30€, c'est contradictoire à la licence découverte à 20€ comme je l'ai déjà dit (cf précédents CA). On la garderait à 30€, mais à proposer aux nouveaux licenciés uniquement et à partir de la deuxième année. Celle-ci serait gérée uniquement par Séverine.

**SGr.** C'est compliqué cette licence numérique, je préférerais que les gens retournent dans les clubs. Proposer en club, une licence numérique n'a pas de sens pour moi.

**AA.** Cette vision me dérange également beaucoup.

**DEROSNE Marie-Claude (MCD).** Les nouveaux licenciés ne viennent pas forcément en club, ceux qui s'inscrivent par le bandeau n'auront peut-être jamais mis les pieds dans un club. Ceux-là seront peut-être contents de cette proposition.

**SGr.** Pour l'instant je leur fais payer 40€, je ne ferais pas de différenciation. Pour l'instant il n'y a pas de licence numérique.

**GRIMAL M (MG).** Je suis du même avis que Séverine.

**SG.** Ils seraient identifiés Z00. Actuellement il y en a moins de 300.

**SGr.** Ce sera compliqué derrière, à surveiller, surtout qu'on n'est pas sur un grand nombre de personnes. On verra peut-être avec la sortie de l'application classique.

**BH.** Je m'interroge car ça leur permet d'accéder au module d'arbitrage, donc à des clubs « pirates ».

**HB.** Essayons plutôt de les approcher et de ne pas les considérer comme « pirate » et essayons de les voir comme des clubs associés, pour qu'ils deviennent par la suite clubs affiliés.

**JMD.** Je suis inquiet d'entendre ça, car on accepte une concurrence déloyale. Il faut en avoir conscience.

**HB.** Comme on ne peut pas l'empêcher, ça ne sert à rien de vouloir l'empêcher...

#### VOTES

**4<sup>e</sup> question** Etes-vous pour la suppression de la licence numérique ? pour 17/ abstention 2 contre 2

**5<sup>e</sup> question** Etes-vous pour la reconduction du tarif de la licence : pour à l'unanimité.

➤ **Tarifs tournois** : reconduction ou modification – tarif joueurs en open

**SG.** Sur le document, il est précisé que le tarif doit être unique. Certains pratiquent une différence de tarifs en fonction de « joueurs hors département ou hors région ». Ça s'appelle de la discrimination.

**AA.** Ça s'appelle aussi de la discrimination que de dire « tel joueur doit une redevance et tel autre une autre redevance, concernant ces championnats ». Redevance différente, mais tarif identique ! Notre objectif est pourtant bien de permettre aux gens de jouer. Ce débat a déjà eu lieu, mais rien n'a été écrit dans les différents CR de CA. Il avait été dit qu'il n'y avait aucune raison que les clubs organisateurs soient pénalisés par le fait qu'on augmente la redevance des joueurs extérieurs, par rapport à la fédé. On avait donc dit qu'on pouvait augmenter de 1€ le tarif des joueurs extérieurs.

**SG.** Je suis d'accord avec ça. Si on a mis cela en place c'était pour éviter les abus excessifs constatés où sur un CD, on avait 12 joueurs du département et 40 d'un autre. On ne fait pas de mélange de genres.

**HB.** On va appeler un chat un chat et on a fait cela uniquement pour un comité qui organisait des CD dans un département où il n'y avait pas de club et y compris dans notre comité, avec parfois un TH4 au lieu de deux, ce qui fait qu'il n'avait pas de redevance sur des tournois payés 30€. C'est à cause d'un tel comportement que tous sont embêtés maintenant, alors je serais pour la suppression. Mais quand il y a des détournements aussi clairs qui sont faits, il faudrait qu'on prenne des mesures directement, qu'on ose un petit peu, au lieu d'embêter ceux qui font leur travail honnêtement.

**SG.** On est au courant de ces abus une fois que c'est fait.

**HB.** Ça fait des années qu'on dénonce cette situation.

**SG.** Quand il y a des départements partagés entre deux ou trois comités, il y a un CD conjoint, c'est la règle maintenant.

**JMD.** Concernant ces tarifs on parle bien de plafonds, donc on a le droit de proposer un tarif régional différent à partir du moment où tu restes en dessous de ce plafond.

**SG.** Attention, tu mélanges les choses. Pour moi, il faut faire payer tout le monde pareil.

**CC.** Dans notre comité on fait payer tout le monde pareil, c'est le comité qui prend en charge cette différence.

**AA.** Tous les comités ne fonctionnent pas de la même manière. Dans notre comité, nous ne prenons aucune redevance, sauf pour les IC, TH du comité pour les jeunes et SP/SF. Nous laissons l'argent aux clubs organisateurs. Mon comité n'a pas pléthore d'argent. Il ne faut pas généraliser.

**SG.** Ce qui est en jeu, c'est le principe des exonérations qui a été attribué aux CD en particulier et ils ont été créés il n'y a pas si longtemps pour encourager d'autres épreuves internes à chaque comité et que ça fédère un peu les gens d'un même département. Le principe de l'ouvrir à d'autres est bien, mais il ne faut pas le dénaturer.

**JMD.** Ça concerne moins de 200 personnes dans l'année.

**SG.** Si on l'enlève on retrouvera les abus. Ce n'est pas pour le montant au niveau de la fédé ni au niveau de l'organisateur car c'est minime.

**MG.** Ça avait été autorisé par la fédé que les clubs pouvaient augmenter le tarif pour compenser l'augmentation de la redevance pour les extérieurs.

**SG.** Non, je n'en ai aucun souvenir.

- AA.** Moi je l'ai dans un CR personnel que je fais systématiquement à l'issue des CA.
- MG.** C'était écrit et autorisé dans le document de tarif fédéraux en début de saison.
- AA.** Effectivement, il y a eu des changements car j'ai les deux feuilles écrites. Il y a parfois des modifications entre ce qu'on reçoit en septembre et ce qu'on a maintenant.
- SG.** Il est normal que les extérieurs paient une redevance supérieure.
- MOP.** Vous êtes plusieurs à le dire, mais on n'a pas retrouvé l'info.
- AA.** C'est bizarre, les présidents de comité présents à l'époque s'en souviennent tous, mais personne dans le bureau fédéral ne s'en souvient.
- MCD.** Est-ce que ça a une importance de revenir là-dessus ? Allons vers l'avant. Prenons une décision pour la prochaine saison.
- HB.** Il serait bien de pouvoir moduler le tarif des inscriptions pour ceux qui s'inscrivent tardivement, car cela complique les organisations.
- MOP.** C'est déjà le cas pour les festivals.
- AA.** Pourtant c'est écrit nulle part.
- MOP.** On n'a jamais réussi à avoir un consensus, on l'a évoqué mais pas écrit.

#### VOTES

**6<sup>e</sup> question :** **Etes-vous d'accord pour imposer le tarif identique unique pour tous les joueurs à partir de 25 ans ? pour 17/** abstention 1/ contre 3

**7<sup>e</sup> question :** **Etes-vous d'accord pour ajouter dans les annexes : « les organisateurs sont autorisés à demander une majoration en cas d'inscription postérieure à la date limite d'inscription » : pour 15/** abstention 4/ contre 2

***Il faudra ajouter la possibilité de mettre une date limite d'inscription sur le module fédéral d'inscription des tournois.***

#### PAUSE MÉRIDienne (12h00)

- **Redevances** : reconduction ou modification

**8<sup>e</sup> question :** **Etes-vous d'accord pour la reconduction des tarifs des redevances ? pour à l'unanimité**

- **Annexe** : défraiement arbitres et ramasseurs – tarif Scrabblorama

Suite au contrôle URSSAF, la phrase « Toute somme versée doit correspondre à des frais justifiables pour l'URSSAF ». Il est rappelé les tarifs appliqués par la fédé sont inférieurs à ceux de l'URSSAF.

**AA.** Je ne remets pas en cause les tarifs des bénévoles, mais pourquoi y a-t-il une différence entre les arbitres et les ramasseurs, sachant que le ramasseur non local reste sur place, mange le soir (tout comme l'arbitre) et ne perçoit que 19€/jour pour se restaurer au lieu de 25€ pour l'arbitre ? Cette différence de tarif appliquée par la fédé n'est pas écrite, mais la fédé considère qu'un ramasseur ne doit avoir qu'un repas.

**SGr.** Avant ce qui se pratiquait, c'était à la tâche, donc 7,50€ la partie. Maintenant qu'on demande les adresses des ramasseurs, on peut aussi voir au cas par cas.

**SG.** Ça va être délicat car les ramasseurs sont souvent des locaux.

**AA.** Pas tous.

**SG.** On privilégie les locaux, qui n'ont pas de frais de déplacements, ni d'hébergement. Si on applique cela aux ramasseurs, ça veut dire qu'on va payer des enfants qui viennent à priori avec leurs parents, on va leur payer le défraiement kilométrique. Ça me dérange.

**AA.** Je parle juste des repas.

**SG.** On va retomber dans le coût de l'arbitrage qui est souvent mis en avant dans le sens critique, quand on présente les bilans de compétitions. Tout le monde trouve que c'est excessif, mais personne ne souhaite toucher moins en tant que bénévole. C'est une équation que je ne sais pas résoudre.

**MOP.** On a effectivement pris en charge un repas pour les ramasseurs, correspondant au repas de midi. La question qu'on risque d'avoir après sera certainement liée à l'hébergement. Si tout le monde dit « il faut que les ramasseurs aient le même défraiement que les arbitres », pourquoi pas, mais avec une incidence importante sur le budget des compétitions fédérales.

**SG.** C'est des tarifs sur lesquels on doit vous rendre des comptes, on essaie de faire au mieux pour tout le monde. J'ai fait un calcul sur les frais d'arbitrage du dernier festival de Vichy, en prenant au plus juste, on arrive à plus de 51 376€. Avec le réel (arbitres/joueurs) on arrive 47 884€, ce qui fait environ 4 000€ de moins, mais c'est beaucoup plus complexe pour celui qui fait le planning.

**ZG.** Est-ce que le prix des hôtels a augmenté ?

**SG.** Le prix des hôtels a augmenté et surtout on avait un certain nombre de gratuités qui ont été drastiquement réduites à la baisse. Beaucoup de bénévoles préfèrent se loger par leur propre moyen et ça revient moins cher à la fédé.

**ZG.** Est-ce qu'on ne peut pas supprimer les nuitées à l'hôtel ?

**SGr.** On a toujours quelques nuitées pour les organisateurs et salariés. Je pense que les tarifs actuels correspondent à un strict minimum.

**SG.** Chaque arbitre peut signer en précisant s'ils sont d'accord ou non avec les défraiements. Certains corrigent dans un sens ou dans un autre. Certains voyageant ensemble estiment qu'ils n'ont pas à recevoir en double le défraiement kilométrique. Cela a déjà soulevé beaucoup de discussions.

**AA.** J'interviens en tant que famille, car nous n'avons pas à nous justifier sur notre vie privée. On ne sait pas qui vit avec qui, qui se déplace comment...

**SG.** Ça n'a rien à voir avec de l'inquisition dans la vie privée, c'est juste une question personnelle.

**AA.** On dit toujours ça coûte très cher, mais il faudrait le mettre en rapport avec ce que rapporte les inscriptions des joueurs. Je rappelle qu'on est une association à but non lucratif.

**BH.** Le mot bénévole veut dire quoi ? Comprend qui ?

**SG.** Ramasseurs, arbitres et organisateurs.

**JMD.** J'estime qu'il faut que ça coûte le moins d'argent possible. On dit toujours que ça coûte trop cher, donc on va trouver des solutions pour baisser ce cout, par exemple diminuer le nombre d'arbitres ? Une chose n'est pas dite non plus, c'est que depuis un certain nombre d'années, il y a des arbitres ramasseurs, donc il y a moins de ramasseurs qu'avant. Des tableaux ont été supprimés, c'est aussi une solution. Pour le ramassage, il y a sûrement des associations qui seraient intéressées.

**9<sup>e</sup> question :** **Qui est pour le maintien de ce paragraphe défraiement ?** pour à l'unanimité

**Scrabblerama papier :**

**MOP.** En 2018 on a fixé un seul tarif à 54€. Les prix du papier, de l'énergie, des affranchissements ont énormément augmenté. Au niveau de l'imprimerie, en 2018 on avait un devis de 2 358€ pour 2 000 exemplaires (il avait un rabat intérieur sur la dernière page) aujourd'hui c'est 3 179€ HT. On propose de passer à 59€/an et 115€ pour 2 ans.

Il y a un peu plus de 1 000 abonnés payants, environ 100 abonnés gratuits dont vous. Si vous n'en voulez plus vous pouvez le dire. On s'est posé la question.

**AA.** On l'a déjà supprimé à tous les présidents de clubs.

**MOP.** On remet à jour les gratuités régulièrement.

On propose de passer à 59€/an et 115€ pour 2 ans.

**10<sup>e</sup> question :** **Peut-on envisager une augmentation de Scrabblerama ?** contre 0 / abstention 5/ **pour 16**

14h02 : **Renouvellement membres CNE (CD) – 1<sup>er</sup> vote**

9 voix POULIQUEN Jean-Pierre (refus)

8 voix GELINEAU Jean

7 voix FREDON Laurent (refus)

6 voix QUENESSON Jean-Luc

5 voix VIVION Jacques (refus) et COHARD Michelle (refus)

2<sup>e</sup> vote pour le 6<sup>e</sup> membre.

14h06 : **Renouvellement membres CNE (CD) – 2<sup>e</sup> vote**

7 voix DEPUYDT Nadine

6 voix BOUET Jean-Pascal (refus)

3 voix TOUCHET Flavie

2 voix GOURDEAU Hélène (refus), FERREYRE Nadine (refus)

1 voix HARMAND Jean-François, SIMON Hervé (refus)

Faute de candidats, le CNE doit reprendre des membres dans la première liste

2 voix (au premier tour) COROYER Richard

2 voix (au premier tour) WINCKEL Simone (refus)

*Les membres élus ont été contactés pour savoir s'ils acceptaient.*

14h15 : **Point informatique** (Maxime BATTEFORT par visioconférence)



**Duplitop 8**

**MB.** D8 propose l'arbitrage en parties club. L'étape suivante est l'arbitrage SP/SF pour les clubs volontaires (4 semaines), à partir du 20 juin 2022.

C'est Adrien qui travaille essentiellement dessus. Beaucoup de fonctions sont implémentées pour pouvoir transmettre les résultats directement, par exemple. Aujourd'hui il travaille surtout sur l'amélioration de l'ergonomie du logiciel pour en simplifier au maximum son

utilisation. Les imports entre D8 et DupliGest sont en cours d'amélioration. Il se fera certainement aider par Florian qui aujourd'hui aide beaucoup Patrice.

**AA.** J'étais testeur, j'ai fait remonter plusieurs billets, au bout d'un certain temps, je constate que le billet est fermé alors que le problème n'est pas résolu. Par exemple pour inscrire un joueur il faut cliquer sur inscrire un arbitre.

**MB.** Ce problème devrait être corrigé.

**AA.** Dans le dictionnaire il manque un certain nombre de mots. Quand on veut la définition de certains mots, ceux-ci n'apparaissent même pas dans la liste.

**MB.** Normalement chaque fois qu'un ticket est clôturé, c'est que ça a été traité. Sur la centaine de tickets environ 70 ont été traités et vérifiés.

**MOP.** Il faut télécharger la nouvelle version.

**AA.** Ce serait bien que quand on est testeur, on soit informé de l'arrivée d'une nouvelle version. C'est une communication très basique que l'on devrait pouvoir mettre en place.

**PA.** Normalement on est averti de la dernière mise à jour.

**AA.** Avec D8, si tu ne passes pas par le lanceur, tu n'es pas averti des possibles mises à jour.

**MB.** La dernière version date du 20 mai. Maintenant, sur le site fédéral il y a plusieurs onglets, dont celui qui est noté « Logiciels » qui présente également les disponibilités en fonction des supports.

L'arbitrage des tournois est prévu fin d'année 2022.

### ➤ ClassJeu

**MB.** Il est sorti en décembre. Le tournoi en ligne s'est bien passé, l'export des résultats est automatique, ce qui facilite pas mal l'organisation du tournoi.

On finalise la partie PC, avec des robots d'entraînement en ligne ou hors ligne, côtés.

Le classement ELO est en cours de finalisation.

Le développement sur téléphone a débuté depuis un mois et sera prêt vers la fin d'année. On essaie de trouver quelqu'un sur la partie ergonomie et design de l'application, pour avoir quelque chose d'agréable.

**CC.** On a combien d'utilisateurs en moyenne ?

**MB.** En moyenne 30 à 50 parties par jour, ce serait bien que ça augmente.

**PA.** L'activation des robots est intéressante.

**MB.** Quatre robots pour l'entraînement et on aura aussi des robots côtés en ligne.

**PA.** En relisant le dernier CR du CA fédéral, il avait été envisagé que des tutos soient mis au point et diffusés, c'est un vecteur de communication qui me paraît important, j'aimerais savoir où nous en sommes.

**MB.** Une première vidéo a été faite par Gilles Sauze, elle est pour l'instant restée au sein de la DNSC. On est en train de faire trois, quatre vidéos simples pour expliquer le fonctionnement du logiciel, les paramètres. Je pense que ce sera prêt pour fin août, début septembre.

**FEVRE JL (JLF).** Quand on veut regarder les parties des autres, on a souvent une réponse négative.

**MB.** C'est parce qu'ils ont choisi d'être en mode privé, c'est une option.

### ➤ DupliGest

**AA.** DupliGest est prévu pour quand ?

**MB.** Aujourd'hui je n'ai pas de date à vous communiquer, on a fait un point en février avec Adrien, mais je pense qu'il y a encore pas mal de travail. Il faudra qu'il se fasse aider par Florian pour avancer plus rapidement.

**SGr.** Pas avant janvier 2023.

14h39 : **Budget des DN** (Sylvie Guillemard)

**Scolaire : (Marie-Claude DEROSNE -MCD)**

**MCD.** Les kits acquis au tarif « comité » ne doivent pas être revendus aux clubs scolaires, car ils sont subventionnés en partie par la fédé. Si une école veut être propriétaire, elle achète le kit au tarif club scolaire qui est un prix coûtant (aucun bénéfice).

**HB.** C'est quoi les tarifs ?

**MCD.** Il y a différents tarifs, car il existe 3 kits différents. Au bout de cinq ans, on considère que les kits comité peuvent être amorti.

**JMD.** On a payé un kit 120€. Une école veut le garder. S'ils veulent l'acheter je fais quoi ?

**MCD.** Vous devez leur vendre à 175€. Vous ne pouvez pas leur vendre au tarif comité.

**JMD.** La première réponse que j'ai eu c'est « vous n'avez pas le droit de faire de bénéfice ». C'est le serpent qui se mord la queue. On n'y comprend rien, on s'embête avec des trucs, alors que ça pourrait être très simple.

**MCD.** En fait il ne faut pas leur vendre, vous le récupérez et l'école doit en acheter un. Vous pouvez faire de la location et au bout de 5 ans il appartient à l'école.

**CC.** Certains chèques concernant ces kits n'ont toujours pas été encaissés par la fédé.

**MCD.** C'est en cours. Scrabblorama et cahier jeu ça nous coûte 2 950€. On n'a pas eu de demande de formation. Pour la finale du Concours Scolaire, nous avons des chiffres estimatifs car les arbitres n'ont pas tous envoyés leur fiche de frais (- 3 373€).

**PA.** Tu indiques qu'il y a une augmentation du prix de la salle, tu peux nous en dire plus.

**MCD.** De 1 800€ à 2 200€ la journée, sachant qu'on occupait plus d'espaces et un créneau horaire plus long. Au niveau des récompenses, 1 375€, avec peut-être un complément en fonction du Challenge N6-N7. En matériel on a dépensé 1 300€ (goodies), 100€ en fond de solidarité pour le séjour d'Aix.

Au niveau du budget prévisionnel on a prévu d'augmenter les frais de fonctionnement, car on pense reprendre en présentiel. Pour les kits scolaires, on part sur les mêmes bases. On prévoit une augmentation du Scrabblorama Jeunes car on prévoit une augmentation des licenciés jeunes. On budgète toujours 1 000€ pour la formation. On augmente la part pour la finale du concours. Au niveau des récompenses et matériel ce sera équivalent à cette année. On prévoit 500€ pour les espoirs au cas où ils aient des projets particuliers, ça n'a pas été utilisé l'année dernière. On maintient le fond de solidarité.

Pour le CDF jeunes, il y a eu 4 400€ de dépenses concernant les frais d'hébergements de la DNSJS et de l'accompagnateur.

**AA.** Je remercie la fédé. Ça a été une expérience très enrichissante, très positive pour le jeune en situation de handicap et pour toutes les personnes présentes.

**MCD.** Donc ça comprend l'hébergement, les frais de déplacement, cadeau commun, les cartes cadeau pour certains podiums. 2 130€ correspondent aux subventions des comités, en fonction de l'éloignement géographique et du nombre de jeunes. On prévoit une reconduction à peu près identique pour l'organisation du CDF Jeunes.

Le séjour des jeunes à Aix (mixte avec le CDM), donc pas très représentatif, a un déficit de 13 000€. Dans le prévisionnel on prévoit 18 000€ de charges et 8 000€ de recettes (la participation des familles est de 150€ et il y a la part de ce qu'ils apportent au ramassage et à l'arbitrage).

**SGr.** La facture de l'hôtel des Alpes est déjà de 22 000€, mais c'est déjà bien de l'intégrer pour la première fois au budget de la DNSJS.

**MCD.** C'est peut-être un déficit supérieur à 10 000€. On arrive à un budget total de -36 000€ pour la DNSJS.

**SG.** Dont 4 000€ de fonctionnement et actions.

### **Classique et développement :**

**MOP.** Les deux commissions ci-dessus n'ont rien envoyé.

**BH.** Si le trésorier de la DNSC ne l'a pas fait c'est qu'il n'avait pas reçu cette demande.

### 14h50 : **Base unique licenciés** (Séverine Gruchot)

**SGr.** Pour arriver à une prise de licence en ligne, tout est à faire au niveau programmation sur le site. Le chantier a démarré depuis 2 mois.

Patrice est déchargé de D8 et des tâches courantes une semaine/mois, pour pouvoir gérer cela. Il a déjà récupéré tout l'historique des tables classement, pour qu'à terme il n'y ait plus qu'un seul fichier qui permette de retrouver l'historique de tous les joueurs. Il gèrera ensuite les filtres de contrôle et de vérification et verra les imbrications.

C'est un gros projet à monter en parallèle de D8 qui n'est pas abouti.

On pourra éventuellement faire appel à un prestataire extérieur pour faire les formulaires de saisie au niveau des clubs et des comités.

Ce projet sera peut-être prêt en septembre 2024. A terme il n'y aura plus Sigles et tout passera par le site de la fédé.

C'est Adrien qui gère les tâches courantes durant le temps où Patrice est déchargé, donc il a moins de temps pour DupliGest.

**JMD.** L'essentiel c'est que ça aboutisse. Il est important que certains moments on donne des priorités.

**SGr.** Une fois que ce sera fait, ça sera un gain de temps pour tous, même pour moi. On essaie donc d'avancer sur les deux chantiers.

**CC.** C'est une base unique FFSc ?

**SGr.** Il y aura forcément des interactions avec la FISF. Il faudra voir ce qu'on donne comme droit d'accès à chacun pour la base. Au niveau de la prise de la licence en ligne, on a besoin de plus d'informations que pour la gestion des tournois, qui ont besoin d'être cryptées, masquées, sécurisées.

**CC.** Il y a aussi l'anonymisation des contacts ?

**MOP.** Oui.

**SGr.** Oui, on devrait même supprimer toutes les adresses postales, numéros de téléphone, mails qui sont pour l'instant visibles de tout le monde.

**PA.** C'est fait pour un comité.

**SGr.** Les comités qui le souhaitent doivent en faire la demande.

**SG.** Sur ma fiche comité, c'est coché « les données n'apparaissent pas » et ça apparaît en clair. RGPD, l'anonymisation, c'est bien, mais j'ai cherché les clubs non affiliés du département pour

leur envoyer des invitations, leur montrer que le scrabble se pratique de différentes manières et quand tu tombes sur le formulaire, tu es coincé. Il y a le pour et le contre.

**PA.** Ce que Patrice a fait pour le comité sud est francilien, me semble un bon compromis (le nom apparait, mais pas adresse, ni N° de tél). Je remercie Patrice, car il a été très réactif. Je ne sais pas pourquoi on ne l'étend pas à tous.

**SGr.** Si la demande est générale, il n'y a pas de souci.

**SG.** Je lui ai demandé, il m'a dit qu'il fallait fournir un logo haute définition. J'aurais aimé que le site web soit mis plus en valeur par rapport aux adresses des responsables.

**JMD.** Ça ne change rien sur les changements, les mises à jour ?

**AA.** C'est faussé car c'est juste au niveau des comités, car au niveau des clubs c'est la même chose, mais c'est un premier pas.

**MOP.** Il a traité pour un comité, il en reste 22 plus l'outre-mer, mais des clubs il y en a beaucoup plus. Il a commencé, mais ça prend du temps.

**SGr.** A terme il veut supprimer les fiches club et que tout passe par la fiche personnelle.

**PA.** Au niveau de notre comité, on est en accord avec RGPD, il y a juste le fichier pdf qui devra être supprimé, car les données y sont inscrites.

**MG.** D8 sera prêt pour septembre pour l'arbitrage des tournois ?

**SGr.** Je dirais fin octobre pour l'arbitrage des tournois.

**PA.** Scrabble en direct : le module n'est pas formaté pour une retransmission en direct de la finale IC classique, ce qui est très dommage. Il serait bien qu'il le devienne pour la prochaine édition et que ce soit intégré dans le plan de travail des informaticiens.

**MOP.** Est-ce que les IC duplicate sont sur le module en direct ? Oui pour les parties, mais pas pour les résultats des équipes.

**PA.** La colonne de gauche permet de mettre du texte, donc c'est possible.

15h18 : **Assoconnect** (Séverine Gruchot)

Un constat plus ou moins d'échec, comme on avait pris sur deux ans donc ils nous ont proposé de donner l'essai aux gros clubs, le 16 juin à 18h.

Est-ce que vous nous autorisez à contacter les gros clubs de votre comité pour prendre part ou pas à une visio jeudi prochain à 18h ?

**PA.** Je confirme ce que j'ai déjà dit. Il existe des alternatives gratuites telles que Helloasso, beaucoup plus souple et qui répondent aux besoins d'un comité (prise de licence en ligne, inscription au tournoi, possibilité de remboursement en cas d'annulation).

**SGr.** Ce n'est pas une prise de licence en ligne, mais un paiement de licence en ligne, qu'ils proposent.

**PA.** C'est un gain de temps pour la trésorière et la responsable des licences.

**HB.** Ils ont mis en place une boutique en ligne, ça se développe.

**SGr.** Le but d'AssoConnect était de remplacer Sigles licences. Ça n'a pas marché. On a la possibilité de faire des Newsletters, un côté communication.

**HB.** Cet aspect peut être fait à partir du site du comité avec des plateformes gratuites. Ce serait bien un jour de passer sur un système qui fonctionne sur tablette, téléphone, au niveau du site fédéral.

**MOP.** On a fait des propositions qui ont été refusées.

**HB.** Cet appel d'offre n'a pas été fait correctement.

**MOP.** Il y en avait trois, qui étaient proches, faites à partir d'un cahier des charges.

**PA.** Helloasso est un produit très évolutif (ex des QR code généré par chaque campagne activée).

**HB.** Ils ont un service technique qui répond quand il y a un problème. Nous, ça fait deux ans qu'on l'utilise.

**MOP.** Est-ce que vous savez quelles sont leurs ressources ?

**HB.** Uniquement les contributions volontaires, mais je pense qu'ils vivent très bien. Si chacun met 1€ de temps en temps, ce modèle économique fonctionne.

**PA.** Soit vous déclenchez un versement automatique soit par défaut, ils effectuent un virement par mois.

**AA.** À partir du moment où une personne paye, il y a un délai de 7 jours pour que le comité touche cette somme. Juste par rapport à AssoConnect en tant que comité testeur, qui s'était investi avec un certain nombre de clubs, je sais que les gros clubs du comité ne testeront pas, on sait pourquoi, je l'ai déjà dit lors du précédent CA.

**MOP.** Tu nous as dit que la communication était bien.

**AA.** Oui, elle est pratique, car il y a des filtres très intéressants, mais pas la compta.

**SG.** C'est un point sur lequel on n'est pas bon à tout niveau, donc on peut essayer.

**SGr.** Il reste un an à 700€ par mois.

**HB.** Au niveau de notre comité, il n'y a plus de chèque, plus de liquide, tout se fait par virement et ça facilite énormément le travail des trésoriers. C'est le poste le plus pénible.

**GAUTHIER Wilfrid (WG).** Certains clubs nous disent qu'ils ont des frais de virement.

**JMD.** On n'a plus de trésorerie dans les tournois, sauf les personnes extérieures au comité. C'est une expérience qui est positive.

**SG.** Pour les pays limitrophes de la Suisse, on est obligé d'accepter les paiements en liquide.

**SGr.** Donc je communique aux gros clubs.

**AA.** C'est quoi un gros club ?

**SGr.** C'est plus de 40 licenciés.

### 15h36 : Modification Règlement Intérieur (MOP)

- Art.1. On oublie, car il n'a pas lieu d'être modifié
- Art. 5 et 5.1 La proposition est de modifier pour permettre de faire plusieurs AGO-Assemblée Générale Ordinaire- (quorum de 50% avec au moins 50% des présents), ce qui est autorisé. Les quorum et validation des votes sont différents entre une AGE-Assemblée Générale Extraordinaire- et une AGO. Pour une AGE (quorum à 2/3 vote validé par les 2/3 des personnes présentes).

Cela a été voté dans les statuts par la dernière AGE.

**AA.** En AGE, on a voté dans le cadre des statuts, ça me paraîtrait illogique que ça ne soit pas accepté dans le cadre du RI.

**MOP.** C'est une démarche obligatoire.

**BH.** Dans la première phrase on dit qu'une personne peut disposer de plusieurs voix à différents titres. Je pense que ces titres sont développés dans les statuts ?

**MOP.** C'est développé plus loin effectivement.

**BH.** Qui convoque les AG ?

**MOP.** Le président.

**BH.** A quoi correspond les filiales à la fin de l'article ?

**MOP.** On pourrait en profiter pour le supprimer, car la filiale c'était la filiale commerciale donc Promolettres. On s'en tient juste aux propositions car il y a un travail important à faire, il y a beaucoup de points à revoir.

➤ **Vote sur les modifications du RI**

**11<sup>e</sup> question : Unanimité pour la proposition des changements dans le RI.**

15h42 : **Demande de modification du nombre de joueurs dans les séries 3 et 4**

**MOP.** Suite au courrier de Julien Frutig, envoyé à tous les présidents de comité et au bureau directeur, cette question a été posée à la FISF et à Louis Eggermont qui gère cela. Les premières séries représentent 1% des licenciés, on a plus que 12 600 licenciés dont 126 premières séries, donc il y a un delta de 25 S1 qui vont de fait passer en S2, donc 25 S2 qui passeront de fait en S3 + le delta correspondant au 2%, ce qui représente un nombre important de joueurs qui vont se retrouver en S3. Il y a donc une question entière en ce sens-là, qui sera beaucoup plus ressentie par la FFSc que par les autres fédérations. Cette question a été posée au niveau international.

**CC.** C'est uniquement les points du courrier qui ont été transmis ?

**MOP.** Non, il y a deux questions. Une à Louis Eggermont concernant le classement car on est mi-juin, que va-t-il se passer pour septembre ? La deuxième, c'est le courrier de Julien qui est adressé à la FISF.

Le courrier de Julien Frutig a été transmis à la FISF qui sera traité en AG fin juillet.

**JMD.** En principe le classement international c'est les trois premières séries.

**MOP.** Pour nous oui.

**JMD.** C'est une demande de beaucoup de joueurs et on se rend compte que depuis une dizaine d'années, il y a une désaffection assez importante des S3 et avec un nombre de 4A qui augmente. Il faut rendre attrayant le classement.

**MOP.** Je partage l'idée de voir ce qu'on peut faire, car on voit peu de S3 dans les tournois.

**AA.** Ils arbitrent...

**MOP.** Donc les S4 ont moins de possibilité d'arriver à un moment donné S3.

**JMD.** On risque d'avoir un discours différent des autres pays, car nos structures sont différentes en termes de séries 1,2 et 3, on a un taux beaucoup moins important en France. Ce serait dommage qu'on bloque une situation à cause de cela. C'est important que les gens aient l'impression de progresser, donc de changer de série.

**PA.** Le courrier de Julien a été diffusé sur les réseaux sociaux, Louis Eggermont a été tagué comme on dit et a déjà répondu en off. Louvain La Neuve permettra d'officialiser la chose, mais apparemment le point de vue de Louis n'est pas favorable aux changements demandés.

**MOP.** Ce courrier a le mérite de poser la question, ce qui est très bien.

**JMD.** C'est ce que je disais, c'est un fonctionnement très démocratique à la FISF.

**MOP.** Il y a la position de Louis qui parfois a trop de poids, qui dépasse parfois ses attributions et a normalement un droit de réserve.

**SG.** Il est conseiller technique, mais il n'est pas décideur.

15h50 : **Modifications calendriers** (MOP)

**MOP.** *Masters Seniors à Nevers*, réservés aux plus de 60 ans, les plus de 63 ans pourront s'inscrire sur le module à partir de la semaine prochaine et ceux qui ont entre 60 et 63 s'inscriront directement auprès de Séverine Gruchot.

**AA.** Les comités voisins peuvent-ils organiser un TH, car on est limitrophe de la Bourgogne ?

**MOP.** Ce n'est pas cool.

**AA.** Ça ne concerne que les Seniors. Entre le nord Franche-Comté et Nevers, il y a environ 300 km. J'aimerais une réponse officielle. A force de remettre des compétitions fédérales, les dates se restreignent pour les comités.

**MOP.** Ça fait 3 ans qu'il est reporté. Je ne suis pas dans la commission classement et tournois, je relaie la question. Ce n'est pas moi qui décide.

**JMD.** Ce n'est pas une commission qui décide de cela !

**MOP.** On a établi certaines règles. Si on considère que les masters ce sont des tournois, donc ça n'empêche pas de faire des tournois ailleurs. Si on considère que c'est une organisation fédérale, ce n'est pas le même regard. J'espère qu'il y aura des gens de la région, mais également hors région, pour une manifestation originale, puisqu'il y aura une douzaine d'activités différentes. C'est limité à 200 places.

**JLF.** Le nord Franche-Comté est loin de Nevers.

**AA.** On attend donc une réponse officielle ?

**MOP.** Non, ma réponse est officielle, vous pouvez faire des tournois ce week-end-là.

**JMD.** Nevers est une organisation fédérale. Est-ce que les organisations fédérales sont protégées ?

**MOP.** Par contre, ce n'est pas un Festival type Vichy, Aix les Bains, ça n'a rien à voir.

**FD.** Pour les affichages des tournois classique, ce serait bien que cela soit noté TC5, TC8, TC10, correspondant au nombre de rondes.

*La Rochelle*, en limitant les coûts (l'espace et donc le nombre de participants), à la période où on avait une remise de 30% car c'était en même temps que le Grand Pavois, il y a une autre association qui s'y est mis. Donc si on veut le faire à un autre moment, par exemple la semaine du 19 au 24 septembre, il faudrait payer 30% de plus que ce qu'on payait habituellement. Sur une autre période, à un moment agréable, pour le moment c'est très cher. Jacques Lachkar voulait qu'on augmente le prix de nos tournois, mais on a une limite. Si on augmente de 10 ou 15€ les participations à chaque tournoi, on n'aurait peut-être pas le même nombre de joueurs. Pour l'instant ce n'est donc pas possible de faire La Rochelle.

*Les ICE (Interclubs européens)*, ça coûte assez cher à la FFSc (4 équipes françaises, 3 belges et 1 suisse). J'ai relancé mes collègues, car l'idée est de dire « il faut que ça coûte moins cher aux fédérations organisatrices (les équipes n'ont que leur déplacement à payer, on prend le reste en charge, hôtel, repas...) », peut-être trouver une autre formule. J'ai relancé mes 2 collègues de Suisse et Belgique, mais je n'ai pas eu de retour pour l'instant. Je ne suis pas sûre qu'on puisse faire des ICE à l'automne.

**ZG.** La formule des maisons familiales de vacances, ce n'est pas bon ?

**SG.** On l'a fait une fois à Dourdan.

**SGr.** C'est quand même 70€/nuitée/personne et les 3 repas minimum 120€/personne.

**FD.** Si vous voulez maintenir cette épreuve et soulager les frais, entre la Belgique et la Suisse, on peut le refaire à Nancy.

**MOP.** On avait effectivement apprécié, avec un hôtel qui ne coutait pas trop cher, la salle pour un coût moindre, mais ça a quand même un coût.

Pour l'instant on garde le point d'interrogation car je n'ai pas de nouvelles de mes homologues belges et suisses.

*Open classique 19 et 20 novembre ?*

**MOP.** Il n'y a pas de lieu.

**HB.** On peut le refaire à Montpellier si on ne valide pas des tournois classique le même weekend.

**MOP.** On nous avait demandé de déplacer le tournoi du *Neurodon* pour qu'un multiplex puisse avoir lieu. On avait dit oui, il y a 3 à 4 ans. On proposerait le 7 janvier 2023.

**ZG.** Chez nous tout est lancé, tous les papiers sont déjà faits. On ne peut pas changer ça.

**HB.** Le multiplex qui avait lieu habituellement le 3<sup>e</sup> weekend de janvier n'a plus de place car on se retrouve avec trois organisations fédérales de suite.

**AA.** Le multiplex est prévu le 29 janvier 2023.

**SGr.** Normalement le samedi 28 il y a le Neurodon.

**HB.** La demande est de changer la date du Neurodon pour que ceux qui font un weekend, puissent avoir le samedi de libre.

**MOP.** Je serais tentée de faire deux séances de Neurodon, une le 28 pour ceux qui ne participent pas au multiplex et une autre, même s'il y aura moins de monde.

**MOM.** La demande est bien de laisser libre le samedi, ça fait longtemps que ça a été demandé.

**MOP.** D'habitude pour le Neurodon, on n'a pas énormément de centres.

**JMD.** Et si sur la semaine de SF, la redevance était augmentée de 0,25€.

**MOP.** Certains aiment bien jouer le samedi.

**JMD.** En termes de collecte de fonds, ce ne serait pas très compliqué.

**SG.** Les partie Neurodon du vendredi qu'on a essayé de faire pendant les semaines de SF, ça s'est révélé compliqué à gérer. Les gens ne savent pas à qui donner, redevance, pas de redevance.

**ZG.** Chez nous tous ceux qui font la semaine de SF, restent pour le Neurodon.

**MOP.** On va faire en deux temps, car on n'arrivera jamais à mettre tout le monde d'accord. Un TH2 Neurodon un samedi et une partie un vendredi soir.

**HB.** Donc si un club veut organiser le Neurodon, alors qu'il y a un tournoi prévu, on a le droit de dire non et de lui dire qu'il peut participer à la seconde date du Neurodon, afin d'éviter toute concurrence.

**MOP.** C'est à vous de dire, la fédé a déplacé le Neurodon pour favoriser les TH, donc si vous faites le Neurodon, ce ne sera pas à cette date-là. C'est à vous dans chaque comité à réguler vos compétitions. On proposera autre chose pour remplacer le vendredi qui était dans la semaine de SF. On va mettre le vendredi sur une semaine de SP, sur le même principe : ceux qui diront oui et pour les autres, on versera leur redevance à l'association, pour simplifier au maximum.

On propose donc, samedi 11 mars 2023 pour le TH2 du Neurodon et vendredi 17 mars 2023 il y aura une partie de SP pour le Neurodon.

*Le CDF JS* doit correspondre au we des trois zones communes, donc ce sera du 21 au 24 avril 2023. Ce n'est pas la première fois que ça tombe en même temps que le SM semi-rapide.

*Le CDF Classique*, Golbey s'est proposé pour maintenir, j'ai renvoyé à Franck Maniquant, je n'ai pas de réponse.

**ELOY Jean-Paul (JPE).** Il m'a dit à Vichy qu'on était trop excentré.

**MOP.** Il s'était renseigné pour Vichy, mais il n'y avait pas de possibilité.

**AA.** Chaque fois qu'on se propose, on nous dit qu'on est trop excentré, mais je rappelle qu'on a le train, l'avion, la voiture...

**SG.** Je ne comprends pas bien ce refus d'une candidature de volontaires, qui a déjà fait ses preuves (en plus), on sait qu'on peut compter sur l'organisation à Golbey, surtout qu'il n'y a pas d'autres propositions. La justification pour nous n'est pas valable. Ce n'est pas nous qui décidons, alors on ne sait pas qui ?

**PA.** Est-ce que la DNSC a un plan B, en dehors de Vichy ?

**MOP.** Je ne sais pas si Franck s'était renseigné auprès de Rémy pour faire quelque chose à Lyon ? On n'a rien de concret, on questionne, on relance, on n'a pas les réponses.

**SG.** Pour moi ce n'est pas une direction, scolaire ou classique, qui décide des lieux de compétitions. Le calendrier et les candidatures sont gérés par nous. Ce n'est peut-être pas écrit noir sur blanc, mais on a toujours fait comme ça.

**AA.** Ça fait partie des attributions du CA. Je suis pour l'égalité sur le territoire, quel qu'il soit, que ce soit une petite ou une grande ville, je pense que tous peuvent l'organiser. Je pense que si tu veux te déplacer, tu le feras. Il faut arrêter avec « vous êtes excentrés ». On sait que vous ne voulez plus venir chez nous (le « vous » n'a pas de nom), moi je veux bien aller à Golbey. Ils se sont proposés, ils ne peuvent pas être déboutés de cette manière-là.

**BH.** Pour l'avoir organisé en 2019, ce n'est pas très compliqué. Par contre, neuf mois pour préparer, ce n'est pas de trop.

**SG.** C'est pour ça que ne pas savoir aujourd'hui où le faire si ce n'est pas Golbey, n'est pas acceptable pour nous.

**HB.** Autre remarque à propos du fonctionnement de la DNSC qui décide ce qu'elle veut, c'est à propos des subventions des IC. Ils ont décidé que les comités, dont le CR n'a pas été représenté par au moins 4 équipes de 3 clubs différents, n'auront aucune subvention. Cette année, aux IC classique, il y a eu 6 comités sur 24 représentés. Sur les six, deux (Marseille et Montpellier) n'ont pas eu ce critère, donc parmi ceux qui sont les plus éloignés. Est-ce normal ? Qui a décidé ça ?

**MOP.** C'est quelque chose qui est dans des textes.

**HB.** C'est un texte qui avait été refusé il y a trois ou quatre ans. Vous aviez déjà essayé de faire passer ça et ça avait été annulé en CA. Le texte mis sur le site de la fédération est marqué 2019/2020. Ça n'a jamais été voté.

**MOP.** Au moment où ça a été proposé, il y avait beaucoup plus de clubs, donc plus d'équipes. L'idée de la DNSC, c'était de dire que la courbe monte. Malheureusement, les circonstances ont changé la donne. Comme c'est en cours de modification, ce qui est proposé c'est d'avoir la moitié de la subvention.

**HB.** Donc c'est avoir 40€. J'insiste sur le côté symbolique de ce genre de choses, on ne va pas quémander 40€.

**SG.** C'est vrai que ce n'est pas encourageant, surtout qu'on est dans une activité en baisse.

**HB.** En plus on est passé d'un à deux jours, donc les frais ont augmenté avec en particulier deux nuits d'hôtel.

**SG.** Ils n'ont pas prévu cela dans leur budget.

**AA.** A partir du moment où ça n'a jamais été voté en CA, on ne doit pas l'appliquer !

**SG.** Les subventions ne sont pas votées par le CA.

**AA.** Cette année on nous a bien demandé de voter pour qu'il n'y ait qu'une subvention pour les CDM. Je ne comprends pas.

**HB.** Il y a deux ans ça a été refusé et cette année, ça passe sans vote ? On fait deux procédures complètement différentes pour la même proposition. Quelle est la motivation de cette petite restriction ? Faire économiser 150€ ?

**SG.** Je ne sais pas.

**FD.** La motivation, c'est inciter les comités à dynamiser les qualifications et augmenter le nombre de clubs représentés. Avant le COVID c'était florissant. Nous non plus on n'a pas eu de subvention.

**HB.** Donc personne n'a eu de subventions, sauf le comité de Brigitte Hourtal qui a eu 90€ ! C'est ridicule.

**JMD.** J'ai le même problème que Sylvie, j'avoue que le classique est plutôt un désert et je pense que c'est un mauvais calcul que de ne pas aller où il y a des clubs. J'ai l'impression que c'est une fédération à part, qui décide des choses. J'imagine la déception de Golbey.

**Le CA se prononce pour la validation de la candidature de Golbey.**

**HB.** On valide le fait que la DNSC décide de donner des subventions à qui elle veut pour la finale des IC ?

**SGr.** Pour l'instant ils ne m'ont rien demandé.

**MOP.** Je reprendrai ce point avec eux.

**CDF duplicate et le Blitz** se dérouleront à Bourges le we de Pentecôte, juste après Vichy, car c'est le seul we de disponible.

**Finale IC** se déroulera à Poitiers les 17 et 18 juin 2023.

**Finale IC classique :**

**PA.** J'ai envoyé un message à la DNSC en début de semaine pour dire que le comité SEF candidatait pour cette épreuve pour les 24 et 25 juin (l'Haÿ les Roses) 2023.

**HB.** Ce serait bien que ça tourne...

**Finale du Concours**

**MCD.** plutôt 6 mai ou 3 juin (réunion prévue le 29 juin 2022), pour faciliter la sortie de l'article dans Scrabblorama.

Le calendrier sera remis à jour sur le site.

### **16h32 : Questions diverses**

**ZG.** Est-ce que cette année la dotation pour aider les clubs à communiquer, lors des forums par exemple, aura lieu ?

**SG.** C'est Nathalie qui enverra un courrier avec le fichier et il faudra répondre avant le 30 juin. On établira la liste très vite du matériel pour faire le fichier.

**MOP. Questions posées par Rémy Bœuf.**

**La veille de la qualif IC, c'est aussi la date du SN jeunes.**

**Est-ce qu'on peut faire un tournoi homologué durant un Festival ?**

Ce n'est pas nous qui décidons de cette date car c'est lié à la semaine de la francophonie.

Les dates de Festival fédéral sont protégées, donc on ne peut pas faire de TH à ces dates, mais dans certains cas il peut y avoir des dérogations (ex pendant le Festival de Cannes, si en Bretagne ou dans le Nord, certains veulent faire un TH).

**ZG.** Quand il y a des épreuves qui sont glissantes, comme le CDM, entre le 14 juillet et le 15 août, ça pose problème.

**MOP.** Normalement tu ne peux pas faire ton Festival.

**ZG.** Il y a quand même des retombées économiques pour le village qui t'accueille. On ne va pas annuler quelque chose qui ramène 2 ou 300 000€ à un petit village. Tout le monde ne va pas au CDM.

**MOP.** 2023 Bulle (Suisse) 13 au 22/07

2024 Afrique (Sénégal ?).

2025 3 Rivières (Québec).

**ZG.** C'est le 50<sup>e</sup> anniversaire la FFSc en 2024, on ne pourrait pas faire un CDM ou autre chose?

**SG.** On ne va pas s'engager pour quelqu'un d'autre, car c'est une organisation très lourde.

**SGr.** S'il n'y a qu'une liste validée, peut-être que le futur président pourrait aller à Louvain avec Marie-Odile ?

**MOP. Questions posées par Hervé Bohbot.**

*L'une concerne les échanges qu'il y a actuellement.*

En Australie, dans une compétition de scrabble anglophone, un mot a été considéré comme raciste, ça a fait beaucoup de remous et ça a altéré l'image de la marque Mattel. Mattel s'en est ému et a dit qu'on ne pouvait pas continuer comme ça. Il faut faire des modifications. Ils ont commencé à le faire dans le dictionnaire anglophone. Et il y a quelques temps, Mattel France nous en a parlé, mais était indécis. Entre temps, Mattel Etats-Unis a été beaucoup plus ferme en disant « maintenant on passe au dictionnaire français. » Ils ont des consignes pour épurer le vocabulaire, définir quels sont les mots racistes ou injurieux. Soit ces mots seront conservés dans l'ODS, mais ne pourront pas être utilisés en compétition, soit ils seront supprimés. Actuellement ce n'est pas encore défini. Il y a 110 mots qui ont été relevés par une lexicographe, embauchée par Larousse, qui vient d'être envoyée au comité de rédaction de l'ODS pour regarder cette liste, voir les commentaires, en rajouter éventuellement, donner un avis.

**HB.** La liste est arrivée avant-hier, elle est assez hallucinante (Hervé nous donne quelques exemples), je ne pense pas que ce soit si soumis à la discussion. Mattel est propriétaire de la marque, donc ce sont eux qui donnent l'autorisation à Larousse. Si Larousse décide de publier l'Officiel des jeux de lettres, il n'y a pas de problème, s'ils veulent garder l'Officiel du Scrabble, il y aura problème. Dans le milieu anglophone, la liste officielle est parue en mars 2021, elle ne contient aucun nouveau mot, mais 4 ou 500 mots qui ont été supprimés. Les joueurs anglophones ont refusé de passer à cette nouvelle liste et ont coupé les ponts avec Mattel. C'est compliqué, il n'y a plus de CDM. Aux Etats-Unis, les joueurs utilisent une liste pour le loisir et le scolaire et une autre pour la compétition, qui est téléchargeable sur leur site en échange de leur licence. Est-ce qu'on peut aller vers un tel système ? Pourquoi pas. La solution la plus simple, c'est que tous les joueurs acceptent de se faire censurer par une société américaine et de ne plus jouer des mots comme gigolo, nibard, garce, noiraud... Florian Lévy nous a demandé une réponse pour le 26 juin, dans deux semaines, alors que Mattel lui laissait la possibilité de proposer une date. Ça aurait été quand même mieux fin août par exemple, car un dossier de cette importance en 2 semaines, ce n'est pas acceptable. Au départ, cette histoire vient du mot « abo » abréviation d'aborigène, considéré comme péjoratif en Australie. On est dans une société qui ne veut surtout pas de « bad buzz ». J'ai fait une réponse aux membres du comité de rédaction de l'ODS en disant qu'il fallait supprimer les

mots homme et femme car ils sont discriminatoires pour les personnes non binaires et Florian a eu la bonne idée d'envoyer cela à Mattel !

**SG.** Est-ce qu'on a quelque chose à dire nous, une position à exprimer ?

**HB.** Je pense qu'il faudrait trouver un compromis. On a déjà fait cet effort pour l'ODS8, on s'est basé sur la liste des mots marqués « racistes » par Larousse et Robert et on a fait sortir « chinetoque » et « négro » qui étaient les seuls marqués « racistes ». Il y aurait eu un 3<sup>e</sup> mot qu'il aurait fallu faire sortir s'était « enjuiver », marqué raciste dans le Petit Robert, mais pas dans le Larousse. On pourrait essayer de négocier, de limiter un peu car le vocabulaire péjoratif concernant les homosexuels a beaucoup augmenté ces derniers temps, c'est un peu trop. Il va falloir y passer du temps, car il faudra argumenter pour chaque mot.

**Membre du CA.** Que faire, nous Fédération avec une société privée qui dicte sa ligne politique ?

**HB.** On est lié uniquement parce que Mattel donne le droit d'utiliser le mot Scrabble à Larousse. Mattel touche 2€ pour chaque édition de l'ODS vendu. Larousse gagne à peu près 10€ sur les 30 du prix de vente. Larousse gagne 500 000€ par an grâce à l'ODS. Larousse n'a donc pas envie de se passer de ça. Il faudrait une bronca, comme le scrabble anglophone, car c'est inadmissible. Au sein du comité de rédaction de l'ODS on est 10, mais depuis jeudi, une seule personne avec moi a protesté, c'est Christophe Leguay.

**MOP.** J'ai vu l'évolution de Mattel France par rapport à ce sujet.

**HB.** Ce n'est pas que du ressort de l'ODS, c'est pour cela qu'il fallait en parler au CA, car ça concerne tous les joueurs. On nous donne deux semaines pour engager le jeu dans toute la francophonie, ce n'est pas normal, alors que j'ai l'impression que tout est déjà décidé. Car dans la colonne Mattel marquée « à supprimer », il y en a déjà quelques-uns.

Il y a une autre solution, c'est d'arrêter de travailler avec Larousse et de faire éditer une liste. Il faut aussi savoir que l'ODS rapporte 80 000€ à la FISF chaque année.

**SG.** A l'origine en 1989, l'idée de fédérer les différents vocabulaires des fédérations francophones était excellente. Par contre là, c'est complètement détourné et dévoyé.

**HB.** On en vient à un protectionnisme commercial.

**SG.** Si on veut proposer quelque chose en gardant cet esprit fédérateur il faudrait qu'on soit suivi par les autres fédérations. Vont-ils s'exprimer et seront-ils entendus ?

**HB.** Ce qui est incroyable, c'est que Florian arrête ses fonctions et il nous met dans une situation inconfortable. Il a dit que personne ne voulait reprendre le CRODS alors que j'ai fait une candidature il y a un an, mais j'ai compris que je n'étais pas souhaité. Ce serait bien d'avoir un comité de rédaction plus démocratique, plus libre et faire autre chose. On pourrait l'appeler la liste officielle des jeux de lettres, avec une version scolaire sans les gros mots, on peut tout faire et ça pourrait être diffusé librement.

*L'autre concerne l'affaire « Attard ».*

**MOP.** Ce que j'ai dit, c'est que ça devait se régler en interne, puisque j'ai été sollicité dès la semaine suivante, à l'Open de Montpellier. Il y a eu beaucoup d'échanges.

Je répondrai juste à deux questions : d'une part, je n'ai jamais subi aucune pression de M. Attard. Je n'ai pas voulu en parler durant le CDF classique avec Hervé, car je pensais que ce n'était pas le moment, sachant que j'avais également répondu à tous les messages. J'étais au CDF classique pour que tout se passe bien et à la disposition des joueurs, c'était un choix de ma part. D'autre part je n'ai jamais demandé au CNE de traiter rapidement cette affaire.

Pourquoi j'ai dit au CNE, vous pouvez vous en charger, c'est parce qu'on a relu les textes du CNE et effectivement, une personne qui n'est pas satisfaite d'une solution proposée en interne peut faire appel au CNE, en respectant la voie hiérarchique. Or, Sylvie Lovotti étant la présidente de Jean-Louis Attard, donc, au niveau du bureau, on a dit que la demande de Sylvie Lovotti était recevable. Voilà pourquoi j'ai renvoyé au CNE, car c'est sa présidente de club qui saisit le CNE. On ne savait plus quoi faire.

**HB.** Il ne fallait rien faire. Si M. Attard n'était pas content de la décision du comité, il pouvait, comme il l'a menacé, nous trainer devant un tribunal judiciaire.

**SG.** Il a un recours interne à la fédération.

**HB.** Ce n'est pas écrit. « Lorsqu'au-delà de sa propre décision, un comité régional veut porter le dossier à un niveau supérieur, il est habilité à obtenir la saisine du CNE », ce que nous n'avons pas demandé dans un premier temps. Sur quoi vous vous basez ?

**SG.** Le point 5 « La saisine est prononcée par le BD. Tout licencié, toute instance dirigeante peut solliciter celle-ci, par la voie hiérarchique, notamment à la suite d'une décision d'un comité régional. »

**HB.** Deux lignes en-dessous : « plusieurs cas sont à distinguer », je pense que ça veut dire « toutefois ». « Lorsque la décision relève d'un comité régional, la décision incombe à celui-ci, le CNE n'a pas à être saisi ». C'est quand même un peu contradictoire.

**MOP.** De toute façon, il y a des contradictions à l'intérieur de tout ça, je suis bien d'accord.

**HB.** Sur le fond, le CNE n'a pas à être saisi. Dans ce cas, ça vous concerne tous, vous pouvez prendre n'importe quelle décision dans votre comité, n'importe qui peut casser votre décision. Est-ce que vous trouvez ça normal ? Moi non. On oublie, sur le fond, qu'il y a eu une agression inqualifiable d'un juge arbitre en plein milieu d'un tournoi par un joueur qui ne s'est jamais vraiment excusé, s'est trouvé des excuses, mais ne regrette rien et là vous lui avez donné raison. Le 3 mai le CNE a été saisi, sans que nous soyons au courant et le 6 mai je reçois dans ma boîte mail une décision du CNE. Flavie Touchet n'a jamais été consultée par personne. On a une victime qui s'est fait agressée et tout le monde s'en fout.

**SG.** Tu ne peux pas dire ça, tu n'es pas à la place des gens pour affirmer cela.

**HB.** J'ai un message de Flavie et voilà ce qu'elle m'a écrit : « Je déplore ce qui est arrivé à Marie-Odile, (*car tu t'es fait agressée, toi aussi*), cependant je suis convaincue que si la fédé et le CNE avaient au minimum validé notre sanction contre Jean-Louis Attard, au lieu de l'alléger, les joueurs ne se croiraient pas tout permis envers les arbitres et organisateurs. Comment voulez-vous que les arbitres puissent faire accepter un règlement en cas de triche avérée comme au CDF classique, si on valide les scores dudit joueur ? La fédé marche sur la tête, les joueurs ne vont plus se gêner, la faute à qui ? Dans notre affaire, rappelez-vous qui est la victime, qui est l'agresseur, je crois que vous l'avez oublié. »

Il est hors de question que cette personne joue dans le comité, après ce qu'il a fait.

**CD.** Sur la décision que vous avez prise, ce n'était pas une exclusion, tu lui interdisais de faire des tournois dans le comité.

**HB.** Exactement.

**CD.** Après on a diminué cette sanction. Mais au départ, quand tu regardes la vidéo, vous n'étiez pas d'accord.

**HB.** Sur la durée de la sanction d'un ou deux ans.

**CD.** Vous étiez en petit comité, il n'y avait pas le CA en entier.

**HB.** Le CA, c'est 25 personnes. Est-ce qu'on va convoquer 25 personnes dans cette histoire ? Dans nos statuts, le CA ne se réunit qu'en cas d'exclusion d'un joueur, ce qui n'était pas le cas. C'était une sanction et ça rentre dans le cas standard des statuts du comité où c'est le BD qui gère la vie courante du comité.

**CD.** Au début il y avait une exclusion ?

**HB.** Non justement, il n'avait jamais été question d'exclusion et c'est pour cela qu'on a bien pesé tous les mots dans la première lettre recommandée qu'on lui a adressée. On avait exclu l'exclusion, on lui avait précisé que ce serait un autre type de sanction car on n'a pas le pouvoir d'exclure quelqu'un. On n'a pas le pouvoir d'exclure quelqu'un de sa licence, ce n'est pas de notre ressort. Il pourra assister à l'AG le mois prochain, elle sera en vidéo et enregistrée. L'information que vous n'aviez pas eu, peut-être, c'est que le club d'Ales organisait tout.

**MOP.** Je ne le savais pas.

**HB.** Si vous nous aviez consulté, peut-être, au lieu de faire cela dans notre dos en trois jours, dans un minimum de politesse et de respect et c'est ce qui m'énerve le plus, on aurait réglé ça dans notre comité, ce ne serait pas sorti du comité, on ne demandait rien à personne.

**MOP.** Je suis d'accord avec le respect et la politesse et je te rappelle que ça doit fonctionner dans les deux sens.

**AA.** Je souhaite juste qu'on reste poli dans les mots, car Hervé je te suis complètement dans le fond de l'affaire, mais certains mots prononcés ne sont pas acceptables.

**MCD.** Le respect franchement...

**HB.** Le respect commence au début et on ne l'a pas eu. A un moment on refuse de se faire marcher sur les pieds, notre truc ce n'est pas de tendre l'autre joue, désolé. Surtout quand on nous dit pendant des mois, « vous allez régler cela entre vous » et du jour au lendemain, on apprend que « ah bien non ».

**MOP.** Entre les deux il y a eu combien de messages ?

**HB.** Moi je suis resté au dernier message le 28 mars, où tu as écrit à Jean-Louis Attard, « la FFSc n'a pas à s'immiscer dans la gestion du comité. Vous avez commis une faute, celle-ci doit être sanctionnée, je crois que vous l'acceptiez. Je ne peux intervenir sur la façon dont ça a été traité, votre président de club a été informé et a informé le CNE de cette situation. Ça devait être une information, les problèmes internes à votre comité doivent être réglés par ce comité. » Cette lettre était parfaite.

**SG.** Lui, après, se basant sur ce que je vous ai dit tout à l'heure, a fait une démarche et même si on en pense ce qu'on veut, on s'appuie sur le règlement établi du CNE et on transmet. Ça ne veut pas dire qu'on s'implique nous sur le fond.

**FD.** Dans la charte d'éthique c'est marqué que tout licencié ou personne mise en cause, peut contester la décision et peut demander la saisine par voie hiérarchique du CNE. C'est ce qui s'est passé. La procédure a été régulière, c'est même dans l'esprit, puisque quelle que soit la décision, qu'elle vienne d'un club, d'un comité, d'une commission ou que sais-je, il doit pouvoir y avoir une instance, qui permette un recours. Elle existe, sinon c'est la porte à tous les abus.

**SG.** Je vais ajouter que le fait qu'on ait transmis sa demande en se référant à ce texte, ça n'induit absolument pas une pensée de soutien à son égard.

**HB.** On ne sait pas quelles pièces ont été transmises au CNE, nous on n'a pas pu présenter une quelconque défense. On doit défendre notre décision.

**CD.** On n'avait pas encore la vidéo et les 70 mails. On a reçu cela ce matin, on va se retrouver. La vidéo fait un peu tribunal, je trouve.

**HB.** Une commission disciplinaire c'est un peu comme un tribunal.

**CD.** Dans la vidéo, mon nom est cité.

**HB.** Au départ cette vidéo ne devait pas être publique. Pour moi, le CNE n'a jamais rien fait. Quand on a un problème et qu'on décide de le régler nous-même, on a encore des problèmes avec le CNE. Ce n'est pas possible, on ne s'en sortira jamais. C'est toujours contre nous.

**SG.** Il ne faut pas assimiler, amalgamer les situations qui n'ont rien à voir, accuser les autres de tous les maux. A un moment, tu prêtes des intentions aux gens, sans les connaître, c'est très dérangeant.

**FD.** La décision du CNE qui a été prise ne modifie pas ce que vous avez pris en première instance. On a maintenu l'exclusion de toutes compétitions au sein du comité pendant deux ans. On a estimé, à la majorité, que ce monsieur qu'on ne connaît pas, pouvait jouer dans son club, animer les séances de son club et jouer les compétitions organisées dans son club. Ce n'est pas de notre faute si vous placez un maximum de compétitions fédérales dans son club. Ce que tu déverses sur internet, sur les réseaux sociaux, à l'endroit du CNE, de l'équipe dirigeante, excuse-moi, c'est attaquant, ce n'est pas admissible.

**HB.** Je ne sais pas de quoi tu parles sur les réseaux sociaux, car je ne « poste » pas. Le seul truc que j'ai mis, c'est la photo de Teddy Riner. Je ne sais donc pas de quoi tu parles et je ne sais pas de quoi vous parlez.

**MOP.** Le post de Teddy Riner me dit quelque chose.

**HB.** Je n'ai fait que ça. J'ai dit que le CNE et les instances dirigeantes, finalement, ont protégé quelqu'un qui a agressé l'arbitre.

**SG.** Tu prêtes des intentions de protection alors que non. Il y a une demande de jugement.

**HB.** Vous nous décrédibilisez, il n'y a pas d'intention, mais il y a des conséquences. Vous donnez un permis d'insulter à un joueur.

**SG.** Bien sûr que non.

**HB.** Je n'ai pas du tout envie de punir tout le club, tous les joueurs d'Ales, car comme on me l'a suggéré, on peut refuser que le club concerné fasse des organisations. Si on est réduit à ça, on le fera, si c'est vraiment la seule solution, mais je ne le souhaite pas. Nous n'enverrons plus les résultats de ce joueur, après la fédération fera ce qu'elle veut. Mais on ne paiera pas les redevances pour lui.

**MG.** Pourquoi le club d'Alès organise toutes les compétitions ? Vous pourriez limiter leurs organisations ?

**CD.** On va prendre RDV avec Flavie. Deux membres du CNE se sont entretenus avec elle. A Vichy j'ai vu aussi des personnes qui ont un avis divergeant. Il y a des propos qui sont sortis du CNE, ce qui n'aurait jamais dû avoir lieu.

**SG.** Le fait de contacter un membre du CNE c'est de la pression.

**HB.** Excuse-moi, mais quand une décision du CNE tombe contre moi, sans que je sois au courant, c'est quoi ?

**CD.** On peut se poser des questions. Est-ce qu'on peut être juge et victime, car Flavie était là ?

**HB.** Flavie n'a pas voté. Il y avait quand même 70 personnes à ce Championnat Régional, qui a été interrompu pendant 20 minutes par une personne qui a hurlé, vociféré contre le JA, qui l'a attaqué, traité de tous les noms pendant 15 minutes. On était tous hallucinés. J'ai dû taper

du poing sur la table pour le faire taire, il ne s'arrêterait pas. C'est une situation jamais vue en 40 ans de scrabble et vous, vous balayez ça, et vous lui permettez de jouer dans son club. On demande juste à la fédé de nous laisser régler nos problèmes.

**PA.** C'est un regard extérieur et merci de le prendre comme tel, je n'ai pas forcément les tenants et aboutissants. Mais l'impression que ça renvoie, c'est que je trouve qu'il y a un principe qui me semble être intangible et aussi pour la fédération, c'est le principe du contradictoire. Ça veut dire que quand il y a une affaire, quelle qu'elle soit, il est important d'entendre le joueur et les instances du comité régional. Certes il y a eu la demande CNE via le canal de la présidente de club, mais je trouve surprenant que le comité régional n'ait pas été contacté par le CNE pour avoir aussi son point de vue et ça au nom du principe du contradictoire. Le CNE a rendu une décision sans même contacter le comité régional et de mon point de vue, le principe dont je parlais ne doit souffrir d'aucune exception. Hervé le dit avec ses mots.

**HB.** Effectivement, je suis énervé car je vois qu'on ne nous écoute pas. Le premier message à ce sujet était très calme, très posé, c'était en février. En février je me dis que ça ne peut pas rester impuni, en mars je me dis qu'on est en train de se faire enfler, en avril, en mai.... Ils nous ont humilié ! On passe pour quoi maintenant au niveau du comité régional ? Qu'est-ce qu'on peut faire maintenant ? On n'a plus aucune crédibilité, merci le CNE, merci la fédé. Quoi qu'il arrive maintenant, tous ceux qui étaient là ont vu, quand ils verront la sanction, c'est la fédé qui ne sortira pas grandie de tout ça. Je trouve inadmissible que toi aussi Marie-Odile tu te fasses agresser et je suis sincère. Quelle sanction va être prise contre cette personne ?

**MOP.** Ce sera le CNE de son pays qui va statuer.

**HB.** Mais c'est aussi à la fédération française de se positionner. On ne peut pas laisser les gens tricher dans un tournoi, on ne peut pas laisser les gens insulter les présidents de fédération, on ne peut pas laisser les gens insulter un JA, à un moment il faut taper du poing sur la table et dire « ça suffit ! » Faites-vous respecter. Nous on demande juste de se faire respecter.

**AA.** Je te rejoins à 100% sur le fond Hervé, en tant que présidente de comité et de club. Je suis la première à dire que dans notre fédération, je pense qu'à l'heure actuelle il y a un gros souci, c'est qu'on veut être trop gentil, on ne veut pas faire de vague, on n'ose pas trop prendre des décisions qui vont à l'encontre de certaines personnes. Moi-même j'en ai été victime à un moment donné, que ce soit à l'arbitrage, quand tu veux mettre un zéro et ce sont ces petites choses-là qui s'accumulent, qui font qu'on arrive à un moment donné à ce type de dérives. Je suis désolée, mais les règles, c'est les règles, quand on est en compétition on est en compétition, je n'agis pas personnellement de la même manière quand je suis dans mon club, pour le loisir, ou en compétition. Un certain nombre de personnes pensent que même en compétition, il faut être gentil, toutes ces dérives sont toujours validées. Personne n'a le courage de dire stop, mais ça ne date pas de cette équipe, ça remonte à des années. La problématique, c'est qu'on veut que ce soit un jeu et un sport, avec des points, des remises de prix, des récompenses. On a l'impression que ça fait peur de prendre certaines décisions. Pourquoi sur place, aux IC, on n'a pas eu le courage de regarder la règle ? On a une charte d'éthique qui dit que le triche n'est pas acceptée, donc il doit y avoir une sanction immédiate. Si j'avais une histoire comme celle-là dans mon comité, je pense que je ne serais pas plus tendre qu'Hervé, la décision il faut la prendre, je la prendrais. Je ne sais pas ce qu'il arriverait au-delà, mais je ne me laisserais pas marcher sur les pieds concernant des situations qui ne respectent pas du tout la charte d'éthique.

**HB.** Au départ, on a voulu faire ça dans les règles, on lui a laissé trois semaines pour le convoquer, on lui a dit qu'il pouvait être assisté par quelqu'un, et on nous dit qu'on est juge et partie. Sa présidente de club était membre du comité donc elle était présente. Il y a un agresseur et une agressée, qui est restée en retrait durant toute la vidéo. La suite, c'est les échanges au sein du bureau, ce n'était pas fait pour être rendu public, mais on n'a pas eu le choix. Sa présidente de club, qui était trésorière du comité et qui a démissionné, transmettait dès le début nos échanges à Jean-Louis Attard. Il y a simplement un règlement de compte entre elle et Flavie car elle voulait tirer une partie. Elle a juste amené la flamme à côté de la bouteille de gaz. Ces gens-là, involontairement ou non, vous leur avez donné raison et ça c'est insupportable. C'est quoi la prochaine étape ? Ce sera vraiment une agression physique ? Et il ne se passera rien non plus ? Maintenant ce sera directement une plainte à la police. J'ai déjà une main courante. Quand vous allez déposer plainte au commissariat pour un tournoi de scrabble, il faut s'accrocher. J'ai quand même ce recommandé de M. Attard où il m'accuse de l'avoir agressé physiquement. Il se pose en victime.

**PA.** Stratégie classique.

**SG.** Je comprends. Il y a eu un truc, vous avez jugé, Marie-Odile a envoyé un courrier fin mars qui confirme ce que vous avez jugé, il y a une suite qui est ce qu'elle est, s'en est là. Je comprends que ta position et la position du bureau est compliquée, mais à un moment, il faut trouver comment continuer de façon convenable. Apaiser est un bien grand mot, mais ne pas remettre à chaque fois de l'huile sur le feu.

**HB.** Soit on s'écrase, soit on ne s'écrase pas.

**SG.** Pas forcément, mais trouver comment gérer cette chose-là.

**HB.** D'accord, Désolé si j'ai été un peu violent avec toi Chantal, mais je n'admets toujours pas, vous pouvez reconnaître que vous avez fait un peu preuve d'une certaine rapidité donc de légèreté, en légiférant sans nous consulter et sans nous informer. Je n'ai pas encore entendu du CNE un moindre truc de regret par rapport à cela et ce serait pas mal. Terminé on passe à autre chose. Ça m'aurait bien calmé.

**PA.** Chantal, peux-tu nous renseigner sur les prochaines étapes ?

**CD.** On a prévu d'entendre Flavie en visio avec les personnes du CNE.

**AA.** Vous allez entendre le comité ?

**CD.** Oui

17h16 : **Actions à mettre en place pour soutenir les clubs** (échanges)

Faute de temps et d'évolution des choses, ce sujet n'a pas été traité.

Secrétaire de la séance  
Anne Albini

